

*Rubriques : social, insertion, sport, services aux personnes, enseignement et formation, protection sociale,*

## **L'OPCO de la COHESION SOCIALE prêt à remplir ses missions après la signature de son accord constitutif le 19 décembre 2018**

Les partenaires sociaux de 22 branches professionnelles ont fait le choix de l'opérateur de compétences de la Cohésion Sociale. 21 organisations d'employeurs et 27 organisations de salariés représentatives dans ces branches professionnelles ont signé l'accord constitutif.

Plusieurs autres branches professionnelles pourraient rejoindre le périmètre de la Cohésion Sociale selon les orientations préconisées par le rapport Marx Bagorski et en respect de la cohérence de filière souhaitée.

Toutes les conditions sont réunies pour que l'OPCO de la Cohésion Sociale soit un opérateur organisé et structuré pour accompagner près de 60 000 entreprises et leurs 1 100 000 de salariés.

### **Périmètre de l'OPCO**

En adossant la création de l'OPCO Cohésion Sociale à Uniformation, les partenaires sociaux ont privilégié un environnement stabilisé, avec des équipes sur le territoire métropolitain, des départements et collectivités d'outre-mer, permettant d'accompagner la formation des salariés des entreprises de l'économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux.

Les partenaires sociaux des 22 branches signataires de l'accord constitutif affirment qu'un OPCO de la Cohésion sociale est majeur pour accompagner notamment les politiques publiques liées en particulier à :

- la lutte contre la pauvreté,
- la protection sociale,
- la jeunesse, l'éducation populaire et la formation tout au long de la vie,
- l'autonomie et le grand âge,
- l'habitat,
- l'emploi et l'insertion,
- le sport et la politique de jeux inclusifs pour Paris 2024.

Les métiers de la cohésion sociale garantissent une vision inclusive de la société, gage du vivre ensemble. Cette dimension est indispensable aux côtés d'une économie de marché pour insérer et accompagner toutes les composantes humaines de notre modèle de société.

Les activités de l'OPCO de la Cohésion sociale réuniront ainsi :

- l'accompagnement social et éducatif – la jeunesse – les loisirs,
- l'aide à domicile - l'intervention sociale et familiale, les services aux personnes
- l'emploi,
- l'enseignement - formation,
- l'habitat social,
- l'insertion,
- la petite enfance
- la protection sociale,
- le sport
- la vie civile.

## **22 branches dans lesquelles les partenaires sociaux se sont mobilisés en faveur de l'OPCO Cohésion sociale**

- Acteurs du lien social et familial
- Aide à Domicile
- Animation
- Ateliers et chantiers d'insertion
- Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH)
- Familles rurales
- Foyers et Services de Jeunes Travailleurs (FSJT)
- Golf
- Institutions de retraite complémentaire et de Prévoyance
- Missions locales et PAIO
- Mutualité
- Offices Publics de l'Habitat (OPH)
- Organisations Professionnelles de l'Habitat Social
- Pôle Emploi
- Régies de Quartier
- Régime général de la Sécurité sociale
- Régime social des indépendants
- Société coopératives d'HLM
- Solidaires pour l'Habitat (Soliha)
- Sport
- Tourisme Social et Familial

Enfin, l'OPCO de la Cohésion Sociale s'est mis en perspective d'accueillir les sociétés, associations, coopératives, organismes sociaux, fondations, organisations syndicales de salariés, partis politiques, comités d'entreprise et comités sociaux et économiques, mouvements et associations culturelles, ... qui ne sont pas rattachés à une branche professionnelle et participent de sa cohérence et de sa pertinence économique.

**Contact presse Uniformation**